

### **Mon conseil de quartier**

Vous voulez vous engager pour votre territoire ? Vous aimez réfléchir, débattre et faire des propositions dans l'optique d'améliorer la vie de votre quartier ? Les conseils de quartier sont peut-être faits pour vous ! Tous les 2 ans, un appel à candidature est lancé sur les réseaux sociaux et le site Internet de la ville.

Publié le 15/07/2024 – Mis à jour le 12/12/2024

### **Conseil de quartier: présentation, rôle et désignation**

#### **Que sont les conseils de quartier ?**

Les conseils de quartier existent depuis 2018 à Meudon. Ce sont des **institutions consultatives** réunissant des **citoyens volontaires pour 2 ans**. L'objectif est d'associer les habitants aux décisions qui concernent leur quartier et d'éclairer les décisions des élus. Les conseils de quartier sont animés par deux élus municipaux.

#### **Quel est le rôle des conseillers de quartier ?**

Le rôle des conseillers de quartier est de **discuter, proposer et mettre en place des projets, des actions ou des animations**. Ils peuvent également participer à des visites, s'informer sur les projets de territoire, contribuer aux démarches de concertation, tenir des permanences d'informations... Ils se regroupent en moyenne une fois toutes les 6 semaines, en soirée.

Il y a une grande qualité d'écoute de la part de nos interlocuteurs. Les services municipaux nous apportent toujours des réponses claires et précises. C'est une expérience incroyable et très enrichissante. J'ai beaucoup appris sur le fonctionnement des institutions.

Cyril Abbas, conseiller de quartier Bellevue / Meudon sur Seine

#### **Comment sont désignés les conseillers de quartier ?**

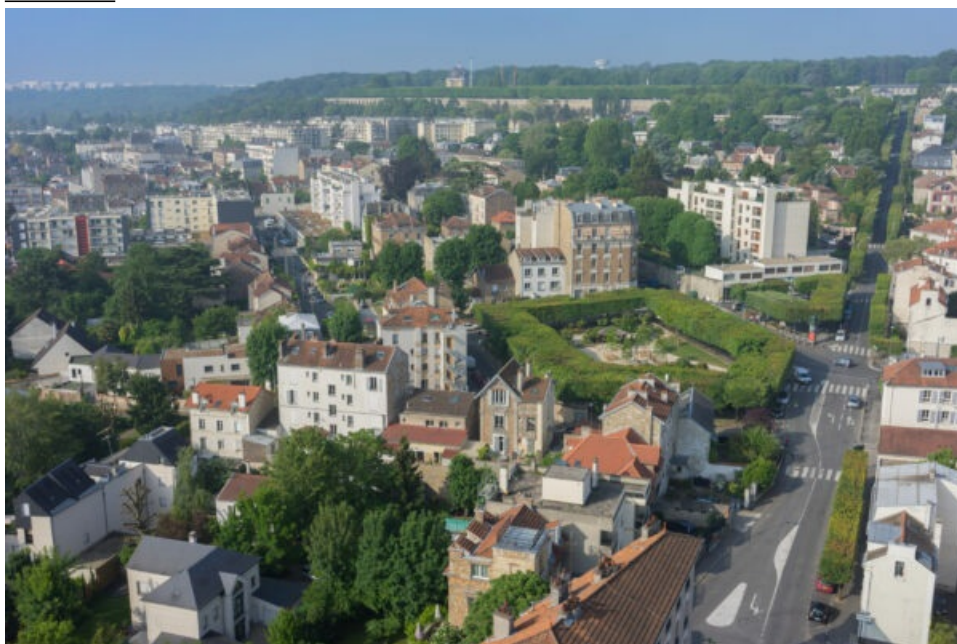
**Un tirage au sort** a lieu parmi les **citoyens volontaires** pour désigner les conseillers de quartier (1 pour 500 habitants, parité homme femme).

Pour renforcer le travail partenarial entre les élus et les conseillers de quartier, un coordinateur est élu en son sein par chaque conseil de quartier. Il a vocation à préparer, en lien avec le service démocratie participative et les élus référents de quartier, l'ordre du jour des séances. Ce coordinateur doit aussi assurer la bonne circulation de l'information entre les membres des conseils de quartier.

### **Les 3 conseils de quartier**



**Meudon Centre / Val-Fleury**





#### Information de contact



##### **Hôtel de Ville**

*Horaires : Lundi, mardi,  
mercredi, vendredi*

*8h30-12h et 13h30-17h30*

*Jeudi et samedi*

*8h30-12h*

*Fermé l'après-midi*

*Accueil sans rendez-vous*

*Démarches sur rendez-vous*

*Adresse : 6 avenue Le Corbeiller 92190 Meudon*

*Tél. : 01 41 14 80 00*

##### **Mairie annexe**

*Horaires : Lundi, mardi,  
mercredi, vendredi*

*9h-12h et 13h30-17h*

*Jeudi : 9h-12h*

*Fermée l'après-midi*

*et le samedi*

*Accueil sans rendez-vous*

*Démarches sur rendez-vous*

*Adresse : 5 avenue G.-Millandy 92360 Meudon-la-Forêt*

*Tél. : 01 41 28 19 40*